

Crédit à la consommation

Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

• **Compte Suppléts**

Le Compte Suppléts est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations.

• Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. Sont associées au Compte Suppléts :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (carte MasterCard Cartwin ou Gold Cartwin). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique "carte".

- Une assurance facultative en couverture du prêt : de 0,20 % à 0,30 % par mois, sur le montant utilisé/du capital restant dû, selon l'option choisie et l'âge.

L'assurance facultative est assurée par PREDICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

• Relevé de compte Suppléts mensuel**Gratuit**

• Reconduction annuelle ou biennale**Gratuit**

Prêt amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le TAEG sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

• Prêt à consommer "Auto", "Confort", "Perso"
Le taux varie en fonction du montant, de la durée et de l'objet du prêt.

• Prêt regroupé (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation).
Le taux varie en fonction du montant, de la durée et de l'objet du prêt.

• Frais de dossier1,20 % du capital emprunté
maxi : 150,00 €

• Information annuelle sur le capital restant dû**Gratuit**

• Frais de constitution de garantie
Tarif variable selon le type de garantie.

Crédit immobilier

• Prêt à Taux Zéro+, Eco prêt à 0 %, Prêt à l'accession sociale, Prêt conventionné, Prêt Épargne Logement.
Conditions selon réglementation en vigueur.

• Prêt Tout Habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)
Le taux débiteur annuel et le TAEG sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

• **Crédit relais**
Le taux débiteur annuel et le TAEG sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

• Frais de dossier1 % du capital emprunté
mini : 250,00 € / maxi : 900,00 €

• **Assurance décès-invalidité**
Le taux varie en fonction de l'âge et de l'état de santé du client.

• **Assurance perte d'emploi (prime annuelle)** : 0,1 % du capital initial
Le contrat d'assurance en couverture de prêt est assuré par CNP Assurances, 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15 et PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, 50-56 rue de la Procession 75015 Paris.
Le contrat Perte d'emploi est assuré par CNP IAM Siège social 4, place Raoul-Dautry 75716 Paris CEDEX 15.

Entreprises régies par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Autres opérations liées aux crédits

• Changement de compte à débiter14,25 €
• Changement date d'échéance14,25 €
• Frais de renouvellement de garantie14,25 €

• Frais de main-léevée de sûreté réelle (hypothèque ou nantissement) totale78,45 €
• Frais de main-léevée de sûreté réelle (hypothèque ou nantissement) partielle112,10 €
• Avenant au contrat de prêt121,25 €

• Mise en place option pause mensualités, double mensualité sans IRA**Gratuit**

• Mise en place option modulation d'échéance45,85 €
• Mise en place option temporaire court-terme ou projet91,70 €
• Attestations diverses liées au prêt14,25 €

• Information annuelle des cautions
une facturation par prêt14,25 €
• Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe96,80 €
• Réédition du tableau d'amortissement14,25 €

• Réaménagement du prêt0,5 % du capital restant dû
mini : 450,00 € / maxi : 1 000,00 €

• Demande de décompte de remboursement de prêt18,35 €
• Report d'échéance (par échéance concernée)14,25 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne Bancaire

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret (CSL), Compte Épargne Logement (CEL), Livret de Développement Durable (LDD), Offre Codebis, Livret d'Épargne Populaire (LEP).

• Ouverture**Gratuit**

• Transfert de CEL ou LEP68,25 €

Épargne moyen/long terme

Dépôts à terme, Plan Épargne Logement (PEL), Plan Épargne Populaire (PEP).

• Ouverture**Gratuit**

• Transfert de PEL ou PEP68,25 €

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

• Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA**Gratuit**

• Transfert de compte titre0,30 % du portefeuille
mini : 65,00 € / maxi : 650,00 €

• Service de calcul des plus-values64,75 €
• Duplicata d'IFU12,55 €
• Opposition sur titre38,25 €
• Ordre annulé, non exécuté**Gratuit**

• Gestion des valeurs non cotées**Gratuit**
• Mise en nominatif40,00 € /ligne
• Expertise de valeurs par catégorie de titres12,55 €

Opérations de bourse en France

• Commission sur OPCVM externeNous consulter

• Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole**Gratuit**

• Frais de marché en susVariables selon le lieu d'exécution

Achat / Vente en bourse France (hors frais de marché)	
Opérations passées par les services du siège	2 % du montant de l'ordremini : 22,00 € Frais fixes à la ligne3,00 €
Invest Store Initial	
Internet ¹⁹	0,46 % du montant de l'ordremini : 7,11 € Frais fixes à la ligne Gratuit
Téléphone ¹⁹	0,92 % du montant de l'ordremini : 10,12 € Frais fixes à la ligne2,93 €
Invest Store Intégral	
Internet ¹⁹	Ordre < à 1 500 €7,00 € Ordre compris entre 1 500 € et 7 500 €13,00 € Ordre > à 7 500 €13,00 € + 0,12 % du montant de l'ordre Warrant7,00 €
Téléphone ¹⁹	Idem tarif internet Invest Store Intégral + 11,96 € par ordre

Service de Règlement Différé (SRD)
- Frais proportionnelsNous consulter

Les ordres de bourses sur bourses étrangères

• Opération sur bourses étrangèresNous consulter

Les droits de garde annuels

• Sur les titres ci-après émis par le Crédit Agricole**Gratuit**

Bons, parts sociales, certificats coopératifs d'investissement, comptes à terme, comptes à intérêts progressifs, varius.

• Sur Actions de sociétés privatisées pendant les 18 mois qui suivent la privatisation**Gratuit**

• Droit fixe par compte sur les valeurs autres que celles indiquées ci-dessus :
- Pour un Plan d'Épargne en Action (PEA)12,75 €
- Pour un Compte Titre Ordinaire (CTO)25,90 €

• Pour un PEA abonné ou un compte titre abonné.
Demi-tarif pour un PEA abonné ou un compte titre abonné.

• Droit fixe par ligne de valeur^{15 16 17}3,95 €

• Commission proportionnelle sur la valeur des titres sur le compte^{16 17 18}
- sur les valeurs autres que nominatifs0,245 %
- sur les titres nominatifs administrés1,00 %

• Maximum des droits de garde annuels460,00 €

¹⁵ On entend par "ligne de valeur" les titres d'une même nature identifiés par un même code de valeur et détenus sous une forme (porteur ou nominative).

¹⁶ Exonération pour les SICAV et FCP Amundi.

¹⁷ Exonération pour les actions Crédit Agricole SA.

¹⁸ Portefeuille valorisé au 31 décembre.

¹⁹ Les coûts indiqués ne tiennent pas compte du coût de l'appel ou de la connexion Assistance Crédit Agricole En Ligne 0 980 980 280 numéro non surtaxé. Autres services : 0 980 983 983 numéro non surtaxé.

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Moyens de paiement

• Cotisation carte de retrait Cirrus "Ma 1^{er} Carte 12-14 ans"**Gratuit**

• Cotisation carte de retrait Cirrus "Ma 1^{er} Carte 15-17 ans"15,00 € /an

• Cotisation carte MasterCard Mozaïc M6 avec contrôle de solde (15-25 ans)15,00 € /an

• Cotisation carte MasterCard Mozaïc M6 classique (15-25 ans)19,00 € /an

Autres opérations sur moyen de paiement

Paiements par carte

• Paiements en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au Règlement européen n° 924/2009²⁰**Gratuit**

• Autres paiements0,20 € /paiement + frais proportionnels au montant du paiement1,75 %

Retraits par carte

• Retraits en France et dans l'EEE²¹**Gratuit**

• Autres retraits3,00 € /retrait + frais proportionnels1,75 %

Incidents et irrégularités

• Commission d'intervention50 % de réduction du tarif standard (8,75 €)

Crédits et découverts

• Autorisation de découvert (soumise à étude de dossier)
(Taux débiteurs préférentiels, ristourne des intérêts débiteurs)

• Prêt Mozaïc Permis, Prêt Mozaïc Projets, Prêts étudiants
Le taux varie en fonction du montant, de la durée et de l'objet du prêt.

• Frais de dossier sur prêt**Gratuit**

• Information annuelle sur le capital restant dû**Gratuit**

• Réédition du tableau d'amortissement pour les prêts amortissables14,25 €

• Frais de constitution de garantie
Tarif variable selon le type de garantie.

Épargne et placements financiers

• Livret Tiwi (0-11 ans)
- Ouverture**Gratuit**

• Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans)
- Ouverture**Gratuit**

²⁰ Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches

• L'assurance complémentaire santé
Tarif variable en fonction de l'âge et du capital garanti.

• La garantie des accidents de la vie
Tarif variable en fonction de la composition de la famille.

• L'assurance dépendance
Tarif variable en fonction de l'âge et du montant du capital garanti.

• L'assurance décès
Tarif variable en fonction de l'âge et du montant du capital garanti.

• Contrat garantie obsèques
Tarif variable en fonction de l'âge et du montant du capital garanti.

Assurances pour vos biens

• L'assurance tous mobiles8,00 € /mois

• L'assurance automobile
Tarif variable en fonction du véhicule et de votre situation

• L'assurance deux roues
Tarif variable en fonction du véhicule et de votre situation

• L'assurance multirisque habitation
Tarif variable en fonction de l'habitation et de votre situation

• L'assurance garantie locative
Tarif variable en fonction de l'habitation et de votre situation

Assurances pour vous protéger au quotidien

• La protection juridique5,50 € /mois

• Assurance des moyens de paiement Securiacompte24,00 € /an

Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le Code des Assurances.

SUCCESSION

• Ouverture de dossiermini : 30,00 € / maxi : 600,00 €

• Frais de gestion annuels114,15 €

• Règlement succession vers autre banque51,25 €

AUTRES SERVICES

• Dossier Familial (dont 3 mois gratuits)9,90 € /trimestre*

• Santé magazine7,25 € /trimestre*

* Tarif au 1^{er} septembre 2011

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Si opération en devise, ajouter la commission de change.

Chèques

• Encaissement d'un chèque sauf bonne fin0,10 % du montant
mini : 17,94 €

• Encaissement d'un chèque crédit après encaissement0,10 % du montant
mini : 20,33 € + frais de port (variables selon pays)

Autres opérations

Transferts de fonds vers l'étranger

• En agence : en euros sur l'EEE²² ≤ 50 000 € avec IBAN complet (et frais partagés) et virements SEPA²³ en agence3,70 €

• Par télétransmission : en euros sur l'EEE²² ≤ 50 000 € avec IBAN complet (et frais partagés) et virements SEPA²³0,48 €

• Autre virement
- En agence0,10 % du montant
mini : 16,74 € + SWIFT 10,76 €

- Par télétransmission0,08 % du montant
mini : 3,40 € + SWIFT 8,61 €

Si frais banque étrangère à votre charge0,10 % du montant
mini : 10,00 €

• Frais de mise en place et de modification de virement permanent11,96 €

• Frais pour avis de sort12,50 €

Virements reçus de l'étranger

• En euros sur l'EEE²⁴ ≤ 50 000 € avec IBAN complet (et frais partagés) et virements SEPA²⁵ en agence**Gratuit**

• Autre virement (forfait)17,94 €

Commission de change

• Pour toute opération devises hors euros sur compte client euros)0,10 % du montant
mini : 14,00 €

RÉSOLURE UN LITIGE

• **Directeur d'agence** : En cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• **Service qualité client** : En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale. CR Alpes Provence - Service Qualité Client - CP 25
25 Chemin des Trois Cyprès - 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2

• **Médiateur** : En dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord. Médiateur de la Caisse Régionale Alpes Provence
25 Chemin des Trois Cyprès - 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2



Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5 du Code monétaire et financier. Ce dépliant vous indique les prix TTC (avec TVA à 19,60 % au moment de la publication) de nos principales conditions de banque. Vous trouverez dans votre agence des dépliant détaillés sur nos produits et services, également consultables sur notre site www.ca-alpesprovence.fr (accès gratuit hors connexion internet). Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition. Les appels téléphoniques vers nos agences se font à partir du numéro non surtaxé 0 980 983 983. Ces conditions sont celles applicables à partir du 1^{er} janvier 2012 sauf indication contraire. Elles sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment après préavis réglementaire. En cas de litige ou de réclamation, votre interlocuteur privilégié est votre Conseiller habituel ou le Directeur de votre agence. Contactez-le sur place, par téléphone, par écrit ou via internet. Si la solution proposée ne vous donne pas satisfaction, le Service Client répondra à tout courrier adressé au siège social. En cas de litige non résolu, vous pouvez saisir le médiateur de la Caisse Régionale en lui adressant votre courrier au siège social.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Siège social situé 25 Chemin des Trois Cyprès 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2
RCS 381 976 448 Aix-en-Provence - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 231.



PRINCIPALES
CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AUX PARTICULIERS

ANNÉE
2012

Le bon sens a de l'avenir



Prix TTC (avec TVA à 19,6 % au moment de la publication), en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et modifiables à tout moment après préavis réglementaire.

conception graphique : azoe.fr - 2011

Extrait STANDARD des tarifs *

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées (packages) et hors promotions ou tarifs spécifiques à une partie de la clientèle.

- Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet**Gratuit** ¹
- Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
Forfait de 12 SMS2,50 €/mois
soit pour information 30,00 €/an
- Carte de paiement internationale à débit immédiat36,70 €/an
- Carte de paiement internationale à débit différé43,80 €/an
- Carte de paiement à autorisation systématiquede 31,75 € à 36,70 €/an
(Selon le plafond de retrait autorisé)
- Retrait en euros dans un distributeur de billets d'un autre établissement de la zone euro1,00 €
(À partir du quatrième retrait avec une carte Mastercard ou Visa Classic)
- Virement SEPA occasionnel dans la zone euro
En agence3,70 €/mois
Par Internet**Gratuit** ¹
- Frais de prélèvement
Mise en place de prélèvement
- Cas général9,70 €
- Impôts, organismes humanitaires et fournisseurs d'énergie**Gratuit**
- Commission d'intervention
- Par opération8,75 €
- Plafond journalier43,75 €
- Assurance perte et vol des moyens de paiement24,00 €/an/compte

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-alpesprovence.fr (accès gratuit, hors connexion).

¹ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

- Ouverture, transformation et clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Service en agence
- Change

Banque à distance

- Internet et téléphone mobile
- Services SMS Fil Mobile
- Téléphone avec Filvert service vocal

Moyens et opérations de paiement

- Cartes
- Virements
- Chèques
- Prélèvements/TIP

Offres de services groupés

- Comptes Services Crédit Agricole
- Budget protégé

Irregularités et incidents

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

Découverts et crédits

- Découvert ponctuel non convenu
- Autorisation de découvert
- Crédit à la consommation
- Crédit immobilier
- Autre opération liée aux crédits

Épargne et placements financiers

- Épargne bancaire
- Placements financiers

Offres pour les jeunes

- Moyens de paiement
- Autres opérations sur moyens de paiement
- Incidents et irrégularités
- Crédits et découverts
- Épargne et placements financiers

Assurances et prévoyance

- Assurances pour vous et vos proches
- Assurances pour vos biens
- Assurances pour vous protéger au quotidien

Succession

Autres services

Opérations à l'étranger

- Chèques
- Autres opérations

Résoudre un litige

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte**Gratuit**
- Clôture/transfert de compte**Gratuit**
- Compte joint : transformation en compte individuel**Gratuit**
- Liste des opérations automatiques et récurrentes**Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité**Gratuit**

Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

Relevés de compte

- Relevé mensuel
Classement chronologique des opérations**Gratuit**
- Relevé par quinzaine (2 /mois)1,70 €/mois
- Relevé décadaire (3 /mois)2,55 €/mois
- Rédédition d'un relevé de compte13,00 €
- Relevé annuel des frais**Gratuit**
- Relevé global des avoirs (épargne / crédit)7,65 €/trimestre
- Relevé ISF**Gratuit**
- E relevé**Gratuit**
- Relevé en braille**Gratuit**

Tenue de compte

- Frais de tenue de compte actif1,00 €/mois
Les comptes ouverts au titre du droit au compte et qui bénéficient des services bancaires de base ne sont pas soumis à cette facturation.
- Pour les titulaires d'un CSCA**Gratuit**
- Frais de tenue de compte inactif48,65 €/an
(Un compte inactif est un compte sans mouvement depuis 12 mois)
- Délivrance de BIC/IBAN**Gratuit**

Services en agence

- Mise à disposition de fonds17,95 €
- Frais de recherche de document de moins d'un an13,00 €
- Frais de recherche de document de plus d'un an24,40 €
- Frais annuels de location de coffre-fortÀ partir de 83,15 €
- Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque1,50 €
- Retrait d'espèces à votre agence sans émission de carte1,50 €

Change

Chèques de voyage

- AchatCours de change
- VenteCours de change

Billets de banque

- AchatCours de change + 4,28 €
- VenteCours de change

BANQUE À DISTANCE

(Tarifs hors coût de communication variable par opérateur)

Internet et téléphone mobile

Abonnement à des services de banque à distance

- Service "Vision"**Gratuit**
- Consultation compte-courant et compte d'épargne, dernières opérations, différé carte, virements entre vos comptes, simulation de crédit à la consommation, demande de chéquier et RIB, téléchargement des opérations.

- Service "Action"**Gratuit**
- Service "vision" plus virements vers les comptes d'autres personnes et autres banques.

- Accès aux virements externes et opérations de Bourse
- Comptes Services Crédit Agricole sauf CSCA "Initial"**Gratuit**
- Service "action bourse"2,00 €/mois

Service "Vision" plus virements vers les comptes d'autres personnes et sur une autre banque, alertes par mail, cours des SICAV / FCP, visualisation des comptes titres, ordres de bourse, informations fiscales, financières et boursières.

Service SMS Fil Mobile

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS

- Gestion ou alerte / 12 SMS inclus2,50 €/mois
- Mini-relevés0,30 €/message
- Alerte carte0,50 €/mois

Téléphone avec Filvert service vocal

- Plateforme téléphonique0,30 €/appel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cotisations annuelles

La deuxième carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (sauf l'Autre Carte, Mozaïc, Gold MasterCard, Visa Premier, Platinum).

Cartes de paiement et de retrait

Pour les offres cartes destinées aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, vous reporter à la rubrique "Offres pour les jeunes".

- L'Autre Carte14,90 €
- MasterCard avec contrôle du soldede 31,75 € à 36,70 €
(Selon le plafond de retrait autorisé)
- MasterCard, Visa, MasterCard Cartwin ²

- Carte à débit immédiat36,70 €
- Carte à débit différé43,80 €
- Gold MasterCard, Gold Cartwin ², Visa Premier
- Carte à débit immédiat125,00 €
- Carte à débit différé125,00 €

- Carte Platinum MasterCard250,00 €

• Bonus Gold : 0,10 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement (hors Moneo) et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole effectué avec Gold MasterCard, Gold Cartwin, Visa Premier et Platinum.

Carte de retrait

- Libre-service Agence ³19,00 €

Carte porte-monnaie électronique

- Carte Moneo Bleue12,00 €

Paiements par carte

- Paiements en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au Règlement européen n° 924/2009 ⁴**Gratuit**
- Autres paiements0,20 €/opération
- + frais proportionnels au montant du paiement1,75 %

Retraits par carte

Frais par retrait à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

- L'Autre Carte**Gratuit**
- Carte internationale MasterCard à contrôle de solde**Gratuit**
- Carte internationale MasterCard ou Visa**Gratuit**
- Gold MasterCard ou Visa Premier**Gratuit**
- Carte Platinum MasterCard**Gratuit**

Frais par retrait à un distributeur automatique de billets hors Crédit Agricole ⁵

- L'Autre Carte0,85 €/retrait
- Carte internationale MasterCard à contrôle de solde1,00 €/retrait
- Carte internationale MasterCard ou Visa1,00 €/retrait
- à partir du 2^e retrait
- à partir du 4^e retrait

Autres opérations Carte

- Envoi de la carte en recommandé AR (frais de poste inclus)8,15 €
- Envoi de la carte en pli simple1,55 €
- Commande de carte en urgencemini : 15,05 € / maxi : 25,25 €
- Rédédition du code confidentiel8,75 €
- Refabrication de la carte5,10 €
- Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur**Gratuit**
- Recherche de facturette13,00 €
- Opposition faite par le titulaire de la carte**Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif**Gratuit**

Virements

Soumis au règlement européen 924/2009 ⁶ Internet Agence

- Frais par virement européen occasionnel**Gratuit** ⁶3,70 €
- Virement européen permanent
- Frais de mise en place du dossier**Gratuit** ⁶6,45 €
- Frais sur virement permanent par opération**Gratuit** ⁶1,00 €

⁶ Sauf débit d'un compte professionnel.

- Virement vers un compte délégué dans l'une des Caisses Régionales du Crédit Agricole
- Frais de mise en place du dossier**Gratuit**

- Frais sur virement permanent par opération**Gratuit**
- Modification d'un virement permanent**Gratuit**
- Frais de virement rejeté pour BIC / IBAN incomplet9,25 €

Le virement SEPA ⁷ dans l'EEE ⁸ est soumis aux mêmes conditions tarifaires.

Autres virements vers l'étranger

- Voir rubrique "vos opérations à l'étranger"

Chèques

- Remise de chèque sur le compte**Gratuit**
- Chèque remis à l'encaissement**Gratuit**
- Date de valeur chèque remis à l'encaissement ⁹
- Remise de chèques CAJour
- Remise de chèques hors CAJour+1
- Chéquier remis à l'agence**Gratuit**
- Frais d'envoi chéquier en recommandé AR (frais de poste inclus)8,15 €
- Frais d'envoi chéquier en pli simple1,55 €
- Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur15,50 € / chèque
- Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur32,10 € / chéquier
- Frais d'émission d'un chèque de banque14,60 €

Prélèvements / TIP

Soumis au règlement européen 924/2009 ¹⁰

- Frais de mise en place de prélèvement européen
- Cas général9,70 €
- Exceptions : impôts, fournisseurs d'énergie et organismes humanitaires**Gratuit**
- Paiement de chaque prélèvement**Gratuit**
- Opposition sur avis de prélèvement**Gratuit**
- Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP)**Gratuit**

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au prélèvement SEPA ⁷ dans l'EEE ⁸.

² La "Cartwin" est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

⁴ Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen.

⁵ Opérations par carte en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen.

⁶ Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

⁷ Espace unique de paiement en euros.

⁸ Espace Économique Européen.

⁹ La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

¹⁰ Mise en place et exécution des TIP, ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement 924/2009 CE.

OFFRES DE SERVICES GROUPÉS

Offres de services groupés qui peuvent être achetés séparément.

Les Solutions "Tout-en-Un" : Comptes Services Crédit Agricole (CSCA)

	MOZAÏC 18-25 ANS	INITIAL	SÉRÉNITÉ	OPTIMUM	OPTIMUM +	OPTIMUM ++
Frais de tenue de compte	●	●	●	●	●	●
Montant maximum du découvert autorisé	500 €		1 600 €	3 200 €	15 000 €	30 000 €
Nombre de chèques de banque gratuits				3 /an		
Exonération des frais d'opposition chèque(s)	●	●	●	●	●	●
Assurance perte / vol des moyens de paiement			●	●	●	●
Taux préférentiel d'agios (par rapport au taux du découvert non convenu)*	- 2 points		- 2 points		- 2 points et - 50 % sur le taux ainsi réduit	
Franchise d'agios	16 € maxi			16 €		
Gestion automatisée des excédents de trésorerie				●	●	●
Carte bancaire incluse		L'autre carte			Gold	Platinum
CAEL Action Bourse	●		●	●	●	●
PRIX MENSUELS	2,15 €	3,40 €	5,65 €	6,85 €	15,55 €	29,00 €

* Voir rubrique "Découverts et crédits aux consommateurs"

Budget protégé ¹¹

- Cotisation CSCA Prélude +3,50 €/mois
- Frais de tenue de compte / Carte "L'autre carte" /Alerte solde disponible / Plafonnement frais pour dysfonctionnement / Chèque de banque / Virements / TIP / Prélèvements illimités / Pas de chéquier possible / Pas de découvert possible / Plafond des frais pour incidents de paiement : 30,00 €/mois.

¹¹ Sous réserve d'éligibilité. Contactez votre agence.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

- Commission d'intervention (somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier ; présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision)
- Par opération8,75 €
- Plafond journalier (5 opérations)43,75 €
- Plafond des frais pour incidents de paiements (voir rubrique "budget protégé")

Opération particulière

- Frais de retour NPAI10,00 €
 - Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé3,00 €
 - Frais par saisie (attribution ou conservatoire), Avis à Tiers Détenteur (ATD)100,70 €
 - Frais par saisie (attribution ou conservatoire), ATD, si opération inopérante50,35 €
 - Opposition administrativemaxi : 100,70 €
 - Opposition administrative inopérantemaxi : 50,35 €
- Le montant des frais liés aux oppositions administratives dû au Trésor Public est limité à 10 % du montant de la notification.
- Si opération50,35 €

Incident de paiement

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision17,25 €
- Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision
- Montant < ou égal à 50 €30 € / chèque
- Montant > 50 €50 € / chèque

Ces montants comprennent les frais d'éventuelle lettre d'information préalable et la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

En cas d'interdiction bancaire

- Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire19,25 € / chèque
- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque24,45 €
- Frais par services de paiement rejetés pour défaut de provision
- Si paiement < 20 €Montant du paiement maximum
- Si paiement ≥ 20 €20,00 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS AUX CONSOMMATEURS

Pour les offres de découverts et de crédits destinés aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, vous reporter à la rubrique "Offres pour les jeunes".

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

- Taux débiteur annuel16,12 %
(taux en vigueur au 01/07/2011, susceptible d'évolution) ¹²
- Taux annuel effectif global maximal ¹³17,49 %
(taux en vigueur au 01/07/2011, susceptible d'évolution)

Autorisation de découvert

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

- Taux débiteur annuel ¹²Nous consulter
- Taux annuel effectif global maximal ¹³Plafond du taux réglementaire ¹⁴
- Taux débiteur annuel en cas de dépassementTaux du découvert non convenu ¹²

Voir conditions préférentielles dans nos offres Comptes Services Crédit Agricole

Autorisation de découvert remboursable dans un délai maximal de 12 mois (éventuellement renouvelable)

- Taux débiteur annuel ¹²Nous consulter
- Taux annuel effectif global maximal ¹³Plafond du taux réglementaire ¹⁴
- Taux débiteur annuel en cas de dépassementTaux du découvert non convenu ¹²
- Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement50,00 €

- Assurance facultative en couverture du découvertEn fonction du montant du découvert (voir rubrique "Assurances pour vous protéger au quotidien")

¹² Dans la limite du taux effectif moyen pratiqué par les établissements bancaires, majorés d'un tiers, en vigueur à la date de l'opération.

¹³ Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de compte et est susceptible d'évolution.

¹⁴ Taux plafonds calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (< 3 000 € ; > 3 000 € et < 6 000 € ; > 6 000 €).